

Nulle part où aller

**Violence fondée sur le sexe et insécurité liée au logement
en Ontario**

Note that while all reasonable efforts will be made to ensure the accuracy of the translation, errors, ambiguities, and omissions may occur. No liability is assumed by CMHC for the translation provided. In the case of a discrepancy, the original version of the document shall prevail.

Résumé

La violence fondée sur le sexe (VFS) et la violence entre partenaires intimes (VPI), aussi appelée violence interpersonnelle, sont des problèmes omniprésents qui touchent des millions de femmes et de personnes de diverses identités de genre au Canada. Une étude menée par Statistique Canada a révélé que 44 % des Canadiennes ont subi une forme ou une autre de VPI au cours de leur vie (Statistique Canada, 2021a).¹ La VFS se produit souvent dans les partenariats domestiques ou d'autres relations intimes ou relations de soins. On peut donc supposer qu'une part importante de la VFS se produit sur le lieu de résidence des personnes concernées. Une enquête a été menée par l'Observatoire canadien sur l'itinérance auprès de 500 femmes et personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance au Canada. Ses résultats montrent que, parmi les personnes interrogées qui étaient en situation d'itinérance et/ou avaient des besoins de logement, un pourcentage très élevé de 75 % se sont identifiées comme ayant survécu à de la VFS (les « personnes survivantes ») (Schwan et. al. 2021, 65).² C'est signe qu'il existe un lien étroit entre les expériences de violence et l'insécurité en matière de logement. Malgré la force, la détermination et l'ingéniosité dont font preuve ces personnes survivantes face à la violence, l'insécurité du logement engendrée par la VFS ou la VPI produit une cascade d'autres complications qu'elles doivent surmonter. Par exemple, ces personnes sont déracinées de leur communauté à un moment où elles pourraient avoir le plus besoin de son soutien. Ou encore, elles peuvent subir une perte de salaire due à l'absence ou à la perte d'un emploi alors même qu'elles luttent contre l'insécurité du logement.

De 2023 à 2024, le Centre Canadien du droit au logement (CCDL) a réalisé un projet de recherche visant à approfondir la compréhension de la relation entre la VFS et l'insécurité du logement en Ontario. L'objectif était aussi de comprendre comment l'actuelle crise de l'abordabilité du logement dans la province se répercute sur les expériences de logement des personnes survivantes dans cinq municipalités : Toronto,³ Ottawa,⁴ Peterborough, Thunder Bay et le comté de Lanark. Pour comprendre cette relation, le CCDL a procédé à une revue de la littérature et à une enquête auprès de 102 personnes survivantes ayant connu ou connaissant l'insécurité du logement. Il a aussi mené des entretiens avec 28 personnes travaillant dans la prestation de services aux personnes survivantes dans les cinq

municipalités à l'étude et analysé les conditions du marché de l'habitation dans chacune d'elle.

Résumé des constatations

En réalisant cette recherche, le CCDHL a constaté ce qui suit :

Un logement inabordable est un obstacle majeur pour les personnes survivantes :

Les coûts élevés du logement sont un obstacle important pour toute personne fuyant un contexte où elle subit de la violence. Ils le sont aussi pour les personnes qui quittent une maison d'hébergement d'urgence ou de deuxième étape. Environ 79 % des personnes interrogées dans l'enquête ont déclaré que les coûts élevés du logement sur le marché ontarien étaient un facteur qui les empêchait de quitter une maison où elles subissaient de la violence.

Les personnes survivantes vivent un degré élevé d'insécurité en matière de logement; cette insécurité découle de leur expérience de la VFS et est aggravée par la crise de l'abordabilité du logement en Ontario : Les personnes survivantes sont également confrontées à une grande insécurité en matière de logement lorsqu'elles quittent les maisons d'hébergement d'urgence. Beaucoup retournent vivre avec leur agresseur ou se retrouvent dans d'autres conditions de vie précaires. Quelque 65 % des personnes interrogées lors de l'enquête ont déclaré avoir été confrontées à l'insécurité du logement lorsqu'elles ont quitté une maison d'hébergement d'urgence.

Le manque de logements abordables limite la capacité des personnes survivantes à quitter les lieux où elles subissent de la violence : Faut de logements disponibles, beaucoup de personnes survivantes continuent de vivre avec leur agresseur ou retournent vivre avec cette personne après l'avoir quittée. Environ 17 % des personnes interrogées lors de l'enquête ont déclaré être retournées vivre avec leur agresseur après avoir quitté une maison d'hébergement d'urgence.

Les personnes survivantes subissent un degré élevé de discrimination dans la recherche d'un logement sur le marché locatif privé : Cette discrimination est fondée sur la race, le statut d'Autochtone, le sexe, l'orientation sexuelle, la présence d'un handicap ou le fait de bénéficier d'une aide sociale. Environ 42 % des

personnes interrogées lors de l'enquête ont déclaré avoir subi de la discrimination dans leurs recherches pour trouver un logement locatif sur le marché privé.

Les personnes survivantes se heurtent à d'importants obstacles pour accéder à un logement locatif sur le marché privé : Parmi les personnes interrogées qui avaient eu accès à une maison d'hébergement d'urgence, seulement 10 % ont dit avoir trouvé un logement sur le marché locatif privé. Les obstacles à l'accès aux logements locatifs privés sont nombreux : faibles taux d'occupation sur le marché locatif, manque de logements abordables, discrimination de la part des propriétaires, exigences onéreuses et discriminatoires pour louer les logements disponibles, manque de logements pouvant accueillir des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'assistance, manque de logements adaptés à la culture et manque de logements répondant aux besoins d'accessibilité. Quand elles arrivent à accéder à un logement locatif privé, les personnes survivantes sont souvent confrontées à des conditions de logement inabordables et dangereuses, selon les personnes ayant participé aux entretiens.

Actuellement, les maisons d'hébergement, les revenus et les autres formes de soutien communautaire sont inadéquats ou ne répondent pas aux besoins divers des personnes survivantes : Pour les personnes handicapées, les personnes de diverses identités de genre, les nouveaux arrivants au Canada, les Autochtones et les personnes survivantes ayant des enfants, il y a des lacunes dans la disponibilité des services ou dans les services adaptés. Ces lacunes sont plus grandes dans les collectivités de taille moyenne, les petites collectivités et les collectivités rurales. Des programmes provinciaux sont conçus pour accorder l'accès aux logements sociaux en priorité à des personnes survivantes. Mais en ce moment ces programmes n'ont pas pour résultat de loger ces personnes. Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête, aucune n'a déclaré avoir eu accès à un logement social après avoir quitté une maison d'hébergement d'urgence, dans le cadre de la Politique relative aux ménages prioritaires (PMP).

L'expérience de la VFS et de l'insécurité du logement qui en découle dans les petites collectivités rurales pose des problèmes particuliers aux personnes survivantes : Le manque d'options de transport en commun limite les endroits où les personnes survivantes peuvent trouver un nouveau logement. Il entraîne des difficultés et des dépenses supplémentaires lorsqu'elles tentent de mener à bien

les activités nécessaires de la vie quotidienne. Vu le manque d'anonymat dans les petites collectivités, il peut être difficile de trouver un logement qui n'est pas lié à l'agresseur. Par exemple, il peut être difficile de trouver un logement dont le propriétaire n'est pas connu de l'agresseur, de sorte que la nouvelle adresse de la personne survivante demeure confidentielle.

¹ "The Daily — Intimate Partner Violence in Canada, 2018," April 26, 2021a. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210519/dq210519c-eng.htm>

² Schwan, K., A. Versteegh, M. Perri, R. Caplan, K. Baig, and E. Dej. "The state of women's housing needs and homelessness in Canada: literature review." *Canadian Observatory on Homelessness* (2020), 65.

³ The "City of Toronto" refers to the municipality of Toronto (rather than the Greater Toronto Area). The "City of Toronto" includes Old Toronto, Etobicoke, Scarborough, York and North York. This report refers to the "City of Toronto" as "Toronto."

⁴ The "City of Ottawa" refers to the municipality of Ottawa rather than the broader metropolitan region, which is often referred to as Ottawa-Gatineau or the National Capital Region. The "City of Ottawa" is referred to as "Ottawa" in this report.